



Communauté  
d'Agglomération  
du Grand Besançon

## **Conseil de Communauté**

### **Compte rendu succinct**

Affiché au siège de la C.A.G.B. le : 12/07/05	<b>Séance du 8 juillet 2005 qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs</b>	Visé par : Le Directeur Général Adjoint des services, Serge Dominici
---	---	---

#### **PRESENCE**

- **liste des présents annexée**

#### **RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 8 juillet 2005 à 18 h 00 à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes :

##### **↳ R 0.1 : Modification de délégués**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces propositions.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 119    Contre : 0    Abstention : 0

##### **↳ R 0.2 : Extension des compétences de la CAGB à la collecte des déchets**

A la majorité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'extension des compétences de la CAGB à la collecte des déchets à effet du 1er janvier 2006
- autorise la modification du sixième alinéa de l'article 6 des statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon qui était ainsi rédigé :  
« . Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, le traitement des déchets et notamment, transfert, transport, tri, compostage, incinération, centre de stockage et mise en décharge des déchets, ainsi que la réalisation et la gestion des déchetteries »

et qui deviendrait :

- « . Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés »
- engage la procédure de consultation des Conseils Municipaux conformément à l'article L 5211- 17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapport adopté à la majorité : Pour : 100 Contre : 10 Abstention : 9

↳ R 0.2.1 : Création d'une commission n°12 gestion des déchets - Election des membres de la commission – Modification des délégations de plusieurs vice-présidents - Rapport supplémentaire n°0.2.2

A la majorité, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- décide de créer une commission n°12 en charge de la gestion des déchets
- élit les 14 commissaires membres de cette commission
- se prononce favorablement sur les modifications proposées en ce qui concerne les délégations de plusieurs vice-présidents

Rapport adopté à la majorité : Pour : 118 Contre : 0 Abstention : 1

↳ R 0.2.2 : Election du 12ème Vice-Président

A la majorité, le Conseil de Communauté décide que ce nouveau Vice-Président occupera dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant

Puis le Conseil de Communauté procède à l'élection du 12ème Vice-Président à bulletin secret.

Monsieur Jacques SIFFERLIN est déclaré élu, 12ème Vice-Président de la C.A.G.B.

Nombre de votants : 108

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 108 Sifferlin : 103 Blancs : 5

### **Commission n°1 : finances et personnel**

#### Personnel:

↳ R 1.2.1 : Création de postes

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la création de ces différents postes.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.2.2 : Ajustement technique de la liste des emplois permanents

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la création d'un poste d'agent technique et d'un poste d'agent administratif

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.2.3 : Ajustement technique d'une procédure de recrutement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel dans le cadre des dispositions de l'article 3, alinéa 3, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 1.2.4 : Mutualisation de moyens - Mise en place d'un service Informatique partagé A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette proposition de Décision Modificative n°1  
Le Conseil de Communauté décide de reporter ce rapport à un prochain conseil.

↳ R 1.2.5 : Achat d'équipements et de prestations dans le domaine de l'informatique et des technologies de l'information

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide de réaliser ces achats par groupement de commandes avec la ville de Besançon
- autorise M. le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer la convention constitutive du groupement.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 118 Contre : 0 Abstention : 0

**Commission n°2 : économie**

↳ R 2.1 : Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) : financement de l'action d'accompagnement à la création d'entreprises

Le Conseil de Communauté décide de reporter ce rapport à un prochain conseil.

↳ R 2.2 : Aéroport de Dole-Tavaux : programme d'investissement 2006

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ce programme d'investissement et sur le principe de la participation de la C.A.G.B. au financement de ce programme, à hauteur de 17 865 €, à inscrire au BP 2006 en supplément des 20 000 € inscrits au PPIF 2005-2008.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.3 : TEMIS Innovation : Projet de convention Communauté d'agglomération du Grand Besançon – Université de Franche-Comté relative au soutien apporté aux activités de recherche et développement au sein de la maison des microtechniques

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les principes de ce projet de convention
- autorise M. le Président à signer la convention à intervenir et tout acte nécessaire à sa bonne exécution

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 119 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 2.4 : Politique économique : Participation au plan de relance de l'entreprise AUGÉ Découpage

Le Conseil de Communauté décide de reporter ce rapport à un prochain conseil.

**Commission n°3 : habitat**

↳ R 3.1 : Demande de participation au financement de la 5<sup>ème</sup> année de suivi-animation de l'OPAH d'Audeux

Le Conseil de Communauté décide de reporter ce rapport à un prochain conseil.

**Commission n°4 : transports et déplacements**

↳ R 4.1 : Etude de faisabilité et d'opportunité d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) – Validation de l'étude

A la majorité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la validation de l'étude de faisabilité / opportunité d'un TCSP d'agglomération
- le lancement des deux études prioritaires, soit :
  - l'étude d'insertion fonctionnelle et urbaine des 15 Km de voirie TCSP et de l'axe ferroviaire nord, pour environ 150 K€ HT

- l'étude d'expertise des matériels roulants, pour environ 50 K€ HT
  - l'inscription de 200 K€ HT de crédits d'études par décision modificative n°2 du budget 2005.
- Rapport adopté à la majorité : Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 2

↳ R 4.2 : Acquisition de l'immeuble « SPIC » situé au 6, rue Becquerel (Besançon) pour l'extension du dépôt de la Ctb au 11, rue Belin (Besançon)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'acquisition de l'immeuble « SPIC » situé au 6, rue Becquerel à Besançon
- l'autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer tout acte et document relatif à cette acquisition.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 116 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4.3 : Avenant n°1 au marché n°04/16 relatif à la fourniture de balises fixes et d'émetteurs/récepteurs embarqués hyperfréquence - Autorisation de signature de l'avenant

Le Conseil de Communauté décide de reporter ce rapport à un prochain conseil.

### **Commission n°5 : aménagement de l'espace**

↳ R 5.1 : Mise en place d'un Système d'Informations Géographiques d'agglomération

Le Conseil de Communauté décide de reporter ce rapport à un prochain conseil.

↳ R 5.2 : Fonds « Centres de village »

Le Conseil de Communauté décide de reporter ce rapport à un prochain conseil.

### **Commission n°6 : projet et contrat d'agglomération**

↳ R 6.1 : Contrat d'agglomération du Grand Besançon 2004-2006 - Suivi du contrat – 1er rapport d'étape

Le Conseil de Communauté décide de reporter ce rapport à un prochain conseil.

### **Commission n°9 : équipements culturels et sportifs**

↳ R 9.1 : Festival « Musiques de rues »

Le Conseil de Communauté décide de reporter ce rapport à un prochain conseil.

### **Commission n°11 : tourisme**

↳ R 11.1 : Journées du patrimoine

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le programme et les aides financières des Journées du patrimoine 2005
- autorise M. le Président à signer les conventions et documents nécessaires au versement de ces subventions

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 116 Contre : 0 Abstention : 0

## Questions diverses

### ↳ R 12.1 : Aménagement de l'Entrée Est de Besançon – Eclairage public – Signature du marché de travaux

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer le marché avec l'entreprise CEGELEC pour un montant global de 307 482,80 € HT soit de 367 749,42 € TTC décomposé ainsi :

- Tranche ferme : 133 333,80 € HT soit 159 467,22 € TTC
- Tranche conditionnelle 1 : 121 456,00 € HT soit 145 267,67 € TTC
- Tranche conditionnelle 2 : 52 693,00 € HT soit 63 020,82 € TTC

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 117 Contre : 0 Abstention : 0

### ↳ R 12.2 : Réalisation et diffusion du magazine « Grand Besançon » : lancement d'un appel d'offres

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise :

- le lancement selon les dispositions du code des marchés publics d'une procédure d'appel d'offres pour la réalisation et la diffusion du magazine « Grand Besançon »
- M. le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché et, le cas échéant, les avenants, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 117 Contre : 0 Abstention : 0

### ↳ R 12.3 : Lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'actualisation du Plan d'Affaires de la future SEM patrimoniale

Le Conseil de Communauté décide de reporter ce rapport à un prochain conseil.

## Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

**Etaient présents** : **AMAGNEY** : Jean-Pierre FOSTEL - **ARGUEL** : André AVIS - **AUDEUX** : Françoise GALLIOU - **AUXON – DESSOUS** : Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT - **AUXON-DESSUS** : Serge RUTKOWSKI - **AVANNE-AVENEY** : Jean-Pierre TAILLARD, Joël ROY - **BESANÇON** : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET (à partir du rapport 0.2), Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (jusqu'au rapport 2.3), Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'au rapport 2.3), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Nicole DAHAN (jusqu'au rapport 0.1), Yves-Michel DAHOUI, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN (jusqu'au rapport 0.2), Jean-Louis FOUSSERET, Abdel GHEZALI, Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, Sylvie JEANNIN, Lucille LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT (jusqu'au rapport 0.2), Sébastien MAIRE (jusqu'au rapport 0.1), Jacques MARIOT (à partir du rapport 0.2), Annie MENETRIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN (à partir du rapport 0.2), Michel ROIGNOT, Martine ROPERS (jusqu'au rapport 0.1), Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, Corinne TISSIER - **BEURE** : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER (suppléant de Pierre JACQUET) - **BOUSSIERES** : Michel POULET - **BRAILLANS** : Alain BLESSEMAILLE - **CHALEZE** : Josseline SEITZ - **CHALEZEULE** : Raymond REYLE - **CHAMPAGNEY** : Claude VOIDEY - **CHAMPOUX** : Bernadette PERRIN (suppléante de Norbert DUPREY) - **CHAMPVANS LES MOULINS** : Jean-Marie ROTH - **CHATILLON LE DUC** : Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX - **CHAUCENNE** : Bernard VOUGNON - **CHAUDEFONTAINE** : Christiane BEUCLER (suppléante d'Alain CUCHE) - **DANNEMARIE-SUR-CRETE** : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - **DELUZ** : Yves TARDIEU - **ECOLE-VALENTIN** : André BAVEREL, Yves GUYEN - **FONTAIN** : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **FRANCOIS** : Françoise GILLET, Claude PREIONI - **GENNES** : Gabriel JANNIN - **GRANDFONTAINE** : Jean JOURDAIN, Richard SALA - **LA CHEVILLOTTE** : Jean PIQUARD - **LARNOD** : Martine BERGIER - **MAMIROLLE** : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT - **MARCHAUX** : Bernard BECOULET - **MAZEROLLES-LE-SALIN** : Daniel PARIS - **MISEREY-SALINES** : Marcel FELT (à partir du rapport 0.2) - **MONTFAUCON** : Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 0.1), Jean-Marie VERNET (jusqu'au rapport 0.1) - **MONTFERRAND-LE-CHATEAU** : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - **MORRE** : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET - **NANCRAZ** : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - **NOIRONTE** : Bernard MADOUX - **NOVILLARS** : Bernard BOURDAIS, Raymonde BOURLON - **PELOUSEY** : Jacques TERVEL (jusqu'au rapport 0.2) - **PIREY** : V. GIRARDOT-MIGLIERINA (suppléante de Claude BARTHOD-MALAT), Robert STEPOURJINE - **POUILLEY-LES-VIGNES** : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE - **PUGEY** : Marie-Noëlle CAMBIER - **RANCENAY** : Michel LETHIER - **ROCHE LEZ BEAUPRE** : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE - **ROUTELLE** : Claude SIMONIN - **SAONE** : Christelle PETITJEAN, Bernard GUYON (jusqu'au rapport 12.2) - **SERRE-LES-SAPINS** : Christine MESNIER (suppléante de Nicole BARBEAU), Gabriel BAULIEU - **TALLENAY** : Jean-Yves PRALON - **THISE** : Jean-François RAYNAL (suppléant de Jacques SIFFERLIN) - **THORAISE** : Jean-Paul MICHAUD - **TORPES** : Denis JACQUIN - **VAIRE ARCIER** : Patrick RACINE - **VAUX-LES-PRES** : Bernard GAVIGNET

**Etaient absents** : **AUXON-DESSUS** : Michel BITTARD - **BESANÇON** : Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Frédérique MOZER, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Karine SCHULLER, Nicole WEINMAN - **BOUSSIERES** : Bertrand ASTRIC - **BUSY** : Philippe SIMONIN - **CHEMAUDIN** : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD - **LA VEZE** : Philippe CHANAU - **LE GRATTERIS** : Nicole JANNIN - **MISEREY-SALINES** : Denis JOLY - **OSSELLE** : Jacques MENIGOZ - **PELOUSEY** : Annick CHARPY - **THISE** : Claude BULLY - **VAIRE LE PETIT** : Jean-François THIEBAUD - **VORGES LES PINS** : Charles BATISTE

**Secrétaire de séance** : Abdel GHEZALI

### **Procurations de vote** :

**Mandants** : M. Bittard, P. Bontemps, F. Branget (à partir du rapport 12.1), M. Bultot, A. Chauvet, B. Cypriani, N. Dahan, J-J Demonet, M-M Dufay, D. Gendraud, M. Josse, L. Laborie, M. Loyat (à partir du rapport 0.2.1), S. Maire (à partir du rapport 0.2), B. Medjaldi, F. Monneur, J. Panier, N. Weinman, B. Astric, P. Simonin, P. Contoz (à partir du rapport 0.2), J-M Vernet (à partir du rapport 0.2)

**Mandataires** : S. Rutkowski, F. Felmann, A. Baverel (à partir du rapport 12.1), M-O Crabbe-Diawara, C. Ballot, E. Alauzet, D. Tetu, J-C Roy, B. Falcinella, P. Bourque, C. Comte-Deleuze, P. Bonnet, P. Guinchard-Kunstler (à partir du point 0.2.1), C. Tissier (à partir du rapport 0.2), E. Dumont, D. Baud, J-C Chevailler, M. Ropers, M. Poulet, D. Jacquin, J-M Cayuela (à partir du rapport 0.2), J-Y Pralon (à partir du rapport 0.2)